Buisson, Ferdinand
Le colonel Picquart en prison



F. BUISSON
IONORAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
'ROFESSEUR A LA SORBONNE

LE
)LONEL PICQUART
EN PRISON

DISCOURS

PARIS
P. OLLENDORFF

centimes.

LE
COLONEL PICQUART
EN PRISON

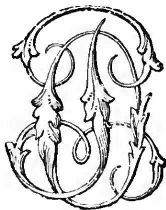
A LA MÊME LIBRAIRIE

F. BUISSON

DIRECTEUR HONORAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

LE
COLONEL PICQUART
EN PRISON

Discours prononcé le 10 Mai 1899



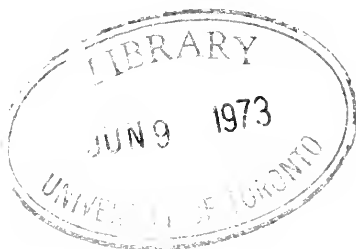
PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1899



LE

COLONEL PICQUART

EN PRISON

Le 10 mai 1899, une réunion publique était organisée dans la salle du Grand Orient de France, rue Cadet, 16, pour réclamer la mise en liberté du colonel Picquart, emprisonné depuis le 13 juillet 1898. M. Ernest Vaughan, directeur de l'*Aurore,* présidait. Il avait comme assesseurs MM. Louis Havet, membre de l'Institut, et Francis de Pressensé.

Le colonel Picquart a été d'abord acclamé président d'honneur, puis M. F. Buisson, directeur honoraire de l'Enseignement primaire, professeur à la Sorbonne, a prononcé un émouvant discours. En voici le compte rendu sténographique :

DISCOURS DE M. F. BUISSON

. . . .

M. Vaughan, *président.* — La parole est au citoyen Buisson. (*Applaudissements prolongés.*)

M. Buisson. — Citoyens, je sais ce que signifient vos applaudissements : ils s'adressent en ma personne à l'enseignement laïque et républicain vers qui, en ce moment plus que jamais, vous tournez

vos regards et vos espérances en lui demandant le salut de ce pays.

Et maintenant, citoyens, puisque l'on me donne la parole pour ouvrir les débats de ce soir, voici comment je remplirai cette tâche à laquelle je ne m'attendais pas. Je vous pose une question, la première, ce me semble, qui vienne à tous les esprits : Pourquoi sommes-nous ici? pourquoi encore une réunion?

Il ne manque pas de bons esprits pour nous dire : A quoi bon ces réunions publiques? Quel besoin de s'assembler, de s'agiter, de s'échauffer, maintenant que l'on touche au terme, que la Cour de Cassation a fixé la date du grand jour et que les honnêtes gens n'ont plus qu'à se tenir tranquilles et attendre en paix?

Eh bien, oui, citoyens, ce discours est fort raisonnable. Et pourtant, vous êtes venus en masse. Pourquoi êtes-vous venus?

Je pourrais d'abord répondre, et chez nos voisins les Suisses, plus vieux que nous de quelques siècles dans la démocratie, on répondrait sans hésiter : Ne sommes-nous pas une démocratie vivante, et quelle idée vous faites-vous donc d'un peuple libre, si vous trouvez étrange, quand de grands événements émeuvent le pays, que chaque citoyen en soit ému? Dans une république adulte, tout citoyen peut dire à la lettre : « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Est-ce que notre cher et grand savant, si simple à force d'être grand, Duclaux n'écrivait pas l'autre jour : « Un

peuple dont les unités sont passives, n'est pas un peuple, c'est un troupeau » ?

Croyez-vous, par hasard, que ce soient là de vaines images et des phrases sonores ? Citoyens, c'est tout simplement l'exacte vérité, dont malheureusement nous ne sommes pas pénétrés. Nous acceptons bien le mot : « Le peuple souverain », mais nous n'en mesurons pas la portée. Quand Louis XIV disait : « L'État, c'est moi », il disait vrai, et tout le monde agissait en conséquence. Et s'il arrivait quelque circonstance tragique, si un malheureux était réduit, par un effort désespéré, à recourir en dernier ressort, par-dessus toutes les lois et toutes les autorités, à la loi suprême et à la suprême autorité, c'est au souverain que s'adressaient les voix suppliantes demandant justice.

Hélas ! qu'elles étaient peu entendues ! Lisez seulement la page où Lavisse nous a retracé, d'un burin cruellement exact, comment se peuplaient les galères du roi, et par combien de centaines et de milliers se comptent sous le grand roi les attentats à la justice la plus élémentaire, les décisions épouvantables d'un arbitraire éhonté qui, suivant qu'on avait besoin de plus ou moins de rameurs, envoyaient aux galères des innocents ou y retenaient des condamnés cinq ans, dix ans de plus que le temps fixé pour la peine. Et pas une protestation, pas un mot dans le royaume ; à peine un ou deux exemples d'un prêtre ému de pitié, d'un magistrat qui fait une humble remontrance !

Aujourd'hui « l'État c'est nous », et si ce souverain-là n'a pas l'âme aussi dure que ceux d'autrefois, si aujourd'hui l'appel au souverain n'est plus un cri destiné à se perdre dans le vide, il est impossible qu'il ne retentisse pas vibrant et poignant dans l'âme de chacun de nous, car chacun de nous se sent responsable d'une part de souveraineté.

Mais entrons plus avant dans la question, poussons plus loin notre examen de conscience.

Je dis de conscience, c'est bien là le mot propre et le mot profond de la situation. Excusez-moi si je le répète bien des fois, je ne suis pas ici pour autre chose. Ce qui nous réunit, dans cette salle, sur cette estrade, où se rencontrent des hommes qui se savent très divisés sur beaucoup de points et de points graves, ce qui les force, malgré tout, à une action commune, c'est un ordre impérieux de la conscience qui, en chacun d'eux, parle assez haut pour faire taire toutes les autres voix.

Nous sommes, citoyens, en présence d'un fait qu'il ne dépend pas de nous d'effacer de l'histoire. A une heure où nul ne pensait à critiquer nos institutions militaires, où, d'un sentiment unanime, la nation, poursuivant sans murmurer l'œuvre commencée au lendemain de nos désastres, continuait à s'imposer la plus grande somme de sacrifices que jamais peuple ait consentis pour s'assurer la force, garantie de son indépendance, tout à coup le plus imprévu des incidents se produit : un officier français, un Alsacien, est accusé de trahison, d'une trahison inexplicable et inexpliquée. Il est

condamné à une peine qui, si épouvantable qu'elle soit, nous semblait pourtant au-dessous du crime. Quelques mois se passent, et vous savez ce qui arrive. Vous vous rappelez comment un doute est né, comment il a grandi de semaine en semaine ; c'est une longue histoire que nous avons vécue dans ses obscures et tragiques péripéties. Hélas ! pourquoi ne s'est-il pas trouvé tout de suite, dès la première heure, un ministre de la Guerre, un chef de gouvernement pour faire spontanément et loyalement ce que leurs successeurs se sont laissé arracher lambeau après lambeau? Pourquoi a-t-il fallu qu'au lieu de courir droit à la lumière, on ait essayé de l'éteindre à tout prix ? Il était si simple, il eût été si beau de dire au pays : « Une crainte s'éveille, elle est peut-être exagérée, mais mieux vaut cent fois en tenir trop de compte que trop peu. Il y a une possibilité d'erreur judiciaire. Examinons-la tout de suite, et dissipons-la. L'honneur de l'armée ce n'est pas d'étouffer l'erreur si elle a été commise, c'est de la mettre au grand jour et de la réparer au plus vite. Et puisque le malheur veut qu'on ait dans ce procès opéré à huis clos, — huis-clos plus fatal aux juges qu'à l'accusé, — assurons-nous vite et mettons-nous en mesure de prouver au pays qu'il n'y a eu ni erreur, ni fraude, ni illégalité. Ainsi le veut l'honneur de l'armée. »

Nous ne nous consolerons jamais, citoyens, de ce qu'il ne se soit pas trouvé quelqu'un à l'heure voulue en haut lieu pour entendre ainsi l'hon-

neur de l'armée, au lieu de le faire consister à se prétendre infaillible et à user de tout, — oui de tout, — pour couvrir les premières fautes, vénielles peut-être, par d'autres qui ne le sont pas...

Une voix au fond de la salle : A bas l'armée!

Bruits et cris : A la porte les provocateurs! Vive l'armée : A bas les faussaires! Vive l'armée honnête! Vive l'armée nationale !....

Le président réclame le silence.

M. Buisson. — Le grand bruit qui se fait au fond de la salle ne me permet pas, ne permet pas au Bureau de saisir les paroles échangées. J'entends crier : Vive l'armée! Est-ce que par hasard quelqu'un s'imaginerait que ce cri s'oppose à celui de: Vive la justice! Moi aussi, de tout mon cœur je ne demande qu'à pouvoir sans malentendu crier : Vive l'armée! car nous aimons et nous honorons l'armée comme nous honorons et aimons la France. L'armée, c'est la France debout pour défendre son double patrimoine : le sol et l'idée. Y a-t-il chose au monde qui puisse nous être plus chère? Dans la crise aiguë que nous traversons, ce n'est pas l'armée qui est en cause : il ne dépend pas d'une demi-douzaine d'hommes de la compromettre : elle ne leur appartient pas; le haut commandement même ne leur appartient pas : l'armée et ses chefs ne sont la chose de personne, ils ne relèvent que de la nation.

Pour nous tous donc qui ne séparons pas l'armée de la France, ni son honneur du nôtre, qui ne lui faisons pas cet outrageux éloge de la mettre

au-dessus des lois du pays ni au-dessus des lois éternelles de la morale, c'est elle, c'est l'armée elle-même que nous saluons aujourd'hui dans l'homme que vous venez d'acclamer comme président d'honneur de la réunion de ce soir.

Cris répétés : Vive Picquart!

Oui, vive Picquart, l'officier qui n'a pas abdiqué sa conscience d'homme, l'officier qui ne croit pas que le dernier mot de l'honneur militaire soit de se faire respecter sans être respectable, l'officier qui aime mieux briser son épée que de s'en servir contre le droit, l'officier intègre dont l'exemple révélera à nos fils le type héroïque et humain du soldat tel que le veut la République, prêt à mourir pour elle, mais, même pour elle, incapable de falsifier la vérité ou de la taire. Ah! citoyens, s'il n'y avait eu à l'État-major que des hommes comme le colonel Picquart, la réhabilitation de Dreyfus serait peut-être depuis longtemps prononcée ; mais du même coup, songez à la place que l'État-major français occuperait dans le monde! Il n'aurait rien perdu de ses gloires militaires, et, par surcroît, il en aurait conquis une autre qui lui serait un titre éternel à l'admiration et à la reconnaissance publiques : au prestige de Napoléon, il ajouterait quelque chose de celui de Lazare Hoche, qu'on surnommait le Juste.

Laissons là ce rêve et retombons dans la triste réalité : Picquart est en prison, et nous sommes ici pour protester une fois de plus contre cette iniquité sans excuse, sans prétexte, sans explica-

tion digne d'un gouvernement libéral et que les historiens futurs ne raconteront pas sans confusion. Mon collègue et ami Séailles, empêché de venir ici ce soir, m'écrit qu'il n'aurait eu qu'un mot à vous dire, celui-ci : « Il importe qu'un certain nombre d'honnêtes gens se retrouvent ensemble pour rappeler au pays que depuis un an on fait semblant de croire le colonel Picquart coupable de crimes dont personne n'ignore qu'il est innocent; cette hypocrisie a vraiment assez duré; les accusateurs de Picquart sont aujourd'hui des accusés. Jusques à quand va-t-on prolonger la fiction illégale qui permet de le tenir en prison? »

Sans doute on va nous répondre, on nous a déjà répondu tout bas : « Bonnes gens, vous vous répétez, vous aviez déjà dit tout cela il y a six mois ici même. » C'est vrai, et c'est justement pourquoi nous y revenons. Sur une iniquité qui a duré six mois de plus, faut-il faire le silence ou au contraire crier plus haut?

C'est pour faire entendre plus haut ce cri de protestation que nous sommes ici. Ah! nous le voyons bien, nous savons sur quoi compte un certain parti : j'entends sur l'accoutumance, sur l'impunité paisible du fait accompli, sur la résignation de la foule au triomphe de la force. Ils se disent : « On en prendra l'habitude, on laissera faire et on finira par n'y plus penser; s'il en est qui ne se lassent pas de protester, on se lassera de les écouter. »

Citoyens, c'est ce complot de silence et de lassi-

tude que nous voulons déjouer au risque de nous rendre, s'il le faut, importuns à la conscience de nos concitoyens : nous n'avons pas d'autre moyen d'empêcher qu'on ne l'endorme d'un sommeil de mort. Nous ne demandons qu'une chose aux honnêtes gens de tous les partis : « Ouvrez donc les yeux et les oreilles. Est-il possible que vous soyez indifférents à ce qui se passe? N'en avez-vous pas encore assez de cette marée de mensonges où nous pataugeons? La nausée ne vous prend-elle pas encore en apprenant, non pas ce qu'on a pu dire sur ces hommes, mais ce que ces hommes eux-mêmes sont obligés d'avouer, maintenant qu'ils sont perdus par l'excès même des précautions qu'ils avaient prises contre la vérité? Malheur à vous si cela ne vous suffit pas! »

Il y a deux ou trois jours, M. Jules Lemaître... (*Cris, protestations.*)... Laissez-moi dire, citoyens! M. Jules Lemaître à propos d'une pièce récente racontait, dans cette admirable langue qui est le plus sûr des services qu'il ait rendus à la patrie française, cette scène épique du moyen âge : un empereur d'Allemagne avec toutes ses armées en lutte contre le Pape, et Grégoire VII, sans armes, obligeant l'empereur Henry à venir s'humilier devant lui et, trois jours durant, attendre dans la neige, au château de Canossa, qu'il plût au souverain Pontife de le recevoir à genoux et de lui accorder son pardon. Et M. Lemaître conclut : Page admirable, fait incomparable. C'était le triomphe de l'idée sur la force, c'était la victoire de l'esprit.

J'espère que d'ici à quelques semaines l'éminent académicien pourra écrire une aussi belle page sur une autre et plus éclatante victoire de l'esprit. Cette fois ce ne sera plus un despotisme spirituel l'emportant sur un despotisme matériel. Ce sera une victoire gagnée non seulement en dépit du nombre, mais contre toute vraisemblance par une poignée d'hommes (*Cris :* Vive Zola! Vive Jaurès! Vive Clémenceau!) Je ne les énumère pas, citoyens, je ne les nomme pas, l'histoire s'en chargera. Je dis que, depuis Scheurer-Kestner, ce digne et vénérable fils de l'Alsace qui a eu le courage de parler le premier avec tout son cœur, et rien qu'avec son cœur, jusqu'à ce George Duruy qui, entré le dernier dans la lice, nous a si admirablement montré comment s'allie dans un cœur français le culte de la patrie à celui de la droiture et de la sincérité sans laquelle il n'y a plus de patrie ; je dis que tous ces hommes-là, chacun à son jour, à sa place et dans son rôle, ont bien mérité de la France et que c'est grâce à eux que ce miracle aura été accompli : un innocent sauvé par la seule force de l'innocence. Ils ont eu à triompher non pas de la force brutale, — oh ! je sais bien qu'on en a parlé, je sais bien quelles menaces ont été faites, bruyantes d'abord à faire trembler... ceux qui aiment à trembler : soulèvement de l'armée, indignation des grands chefs, démission en masse des généraux, que sais-je encore? Et tout cela s'est terminé par une échauffourée que son auteur est seul à vouloir faire prendre au tragique. (*Rires.*) Je n'insiste pas,

n'étant pas ici pour vous faire rire. — Mais ils avaient contre eux de bien autres forces que celle du sabre.

Ils pouvaient lutter par le mépris contre l'imposture, les intrigues, les calomnies ; ils pouvaient se laisser accuser d'être des sans-patrie, gorgés de l'or allemand et complices d'un plan gigantesque de démembrement de la France.

Plus redoutable était un autre obstacle qu'on leur opposait et que j'appellerais volontiers le pharisaïsme, pire que l'anti-sémitisme, car celui-ci est tout simplement un retour à des instincts de brute qui sommeillent encore tout au fond de l'âme humaine ; l'autre c'est l'hypocrisie habile et décente, pharisaïsme clérical ou militaire, juridique ou politique, celui qui dit : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus », ou celui qui dit : « Je ne m'oppose pas à la revision si vous trouvez un moyen légal de la faire », et qui en attendant garde jalousement les clefs de l'armoire où sont entassés les faux.

Ah ! quand on y pense, avoir été enserrés dans ce réseau à mailles étroites de mensonges savants, et être parvenus à le rompre !

L'impossible peut donc arriver !

Qui eût cru que les mêmes hommes qui nous parlaient de si haut il y a quelques mois, n'admettant pas le plus léger doute sur leurs affirmations, drapés dans l'intangible dignité du patriotisme militaire, en seraient réduits si tôt à nous raconter eux-mêmes toute une série de manœuvres d'où le ridicule n'exclut pas l'odieux et acculés enfin à ce dernier point d'honneur, de soutenir qu'un des

leurs, il est vrai, s'est coupé la gorge après avoir fabriqué de fausses preuves dont on n'avait pas besoin, mais que c'est là un détail insignifiant, une simple coïncidence qui ne constitue pas un fait nouveau et qui ne prouve rien du tout, sinon que la discipline militaire compte un héros et un martyr de plus.

Ce que pensera de cette argumentation la Cour suprême, je l'ignore; ce qu'on en pense d'un bout à l'autre du monde civilisé, nous ne le savons que trop.

La voilà donc vaincue cette invincible coalition de tant d'intérêts, de tant d'orgueils, de tant de haines nouées avec un art consommé en un faisceau qui semblait à jamais indestructible!

Les voilà tous à Canossa, aujourd'hui déjà tremblants, demain à genoux non plus devant un pape, mais devant une autorité incomparablement plus haute et plus divine, celle de la conscience humaine!

C'est à elle qu'appartient le dernier mot, et c'est d'elle seule que nous saluons le triomphe désormais irrévocable.

On prétend que nous nous sommes mêlés de ce qui ne nous regardait pas. C'est une erreur, citoyens. Nous avions le droit de nous mêler de l'Affaire, parce que nous en avions le devoir.

Si tout à l'heure en rentrant chez vous, vous entendiez dans une rue écartée un cri de détresse, un appel au secours, si vous voyiez de loin une femme, un enfant, un vieillard aux prises avec des malfaiteurs, savez-vous ce qu'il faudrait faire? Il faudrait passer votre chemin en vous disant: « Cela ne me

regarde pas, c'est l'affaire de la police, car après tout je puis me tromper. »

C'est justement la théorie que nous n'avons pas voulu suivre.

Si nous avions sagement continué notre chemin, bouchant nos oreilles et notre cœur, au fond de notre sommeil aurait retenti, terrible, une voix qu'a fait parler jadis la vieille et rude légende hébraïque : « — Caïn qu'as-tu fait de ton frère ? » — Je sais bien que nous tenterions de répondre : « Suis-je le gardien de mon frère ? Et de quel droit me charger, moi simple particulier, d'un pareil fardeau ? Et puis, est-ce qu'un sale juif est mon frère ? Est-ce qu'un officier de famille riche est mon frère, à moi pauvre ouvrier, pour qui il n'eût pas levé le doigt ? Est-ce que je sais, est-ce que j'ai besoin de savoir s'il est coupable ou si c'est un autre ? » Vaines défaites, vains sophismes. Oui, quoi que tu fasses, citoyen d'une démocratie, tu es le gardien de ton frère ; en république, chacun est le gardien des libertés de tous. Oui, quoi que nous fassions pour nous dérober, nous nous sentons solidaires de notre pays. Et si Dreyfus, condamné à tort par un conseil de guerre qui paraît avoir été indignement trompé, ne trouvait pas de justice dans la conscience du peuple français, ce ne serait plus une erreur, ce serait un crime, et ce serait le crime du peuple français. Voilà ce dont aucun de nous ne peut supporter l'idée, ce que les plus cyniques n'oseront pas nous proposer tout haut d'accepter ou de laisser faire. Car à celui qui dirait : « Tout cela

me laisse indifférent! » nous n'aurions d'autre réponse que : « Va, mange, bois et dors, tu n'es pas peuple, tu es troupeau. Tu mérites de dormir et de digérer en paix. »

Quant à celui qui est peuple, c'est-à-dire qui est homme, nous lui tenons un autre langage. Oui, cela te regarde, petit ouvrier, petit employé, modeste instituteur, obscur rentier, humble travailleur, pauvre prolétaire; cela te regarde, et cela t'intéresse légitimement de veiller qu'il n'arrive pas à ce pays quelque aventure déshonorante où tu serais enveloppé, quelque chose comme un 2 décembre du sens moral en France. Sauve ta conscience, tu sauveras celle de ton pays. On ne te demande pas de savoir, de juger toi-même, d'être informé de tout : il y a une chose qui est en ton pouvoir, c'est de vouloir fermement qu'à tout prix la lumière se fasse, que les juges examinent loyalement et à fond s'il y a oui ou non un innocent là-bas; c'est de vouloir ensuite, s'ils découvrent qu'il est certain ou même qu'il est possible qu'un innocent expie là-bas le forfait d'un autre, que sous aucun prétexte on ne vienne opposer à la justice les fins de non-recevoir, les chicanes juridiques, non plus que les intrigues politiques, non plus que les raisons d'État, non plus qu'un prétendu honneur de l'armée qui serait fait du déshonneur de la nation, non plus qu'un prétendu patriotisme derrière lequel tout pourrait se cacher, tout, dis-je, même le vrai traître et la vraie trahison.

Voilà le danger que nous courions et que nous

ne courons plus, quoi qu'il arrive. Hector Depasse disait il y a quelques mois : « Nous allons assister à une nouvelle prise de la Bastille, cette fois sans canons et sans barricades. » Il a dit vrai. Espérons que le 14 Juillet de cette année l'aura vue tomber, plus redoutable que celle qui céda il y a cent dix ans à l'insurrection des faubourgs. Cette fois c'est l'insurrection de quelques consciences qui l'aura ébranlée, cette Bastille faite de l'ignorance des uns, de l'hypocrisie et de la lâcheté des autres et dont la chute en France, tout comme alors, retentira dans le monde entier, parce qu'elle marquera une nouvelle étape dans l'histoire morale du monde. Honneur à ceux qui nous ont conduits à l'assaut, honneur avant tous au militaire sans lequel les civils ne pouvaient rien, à celui qui a résolu de faire à son pays et à la République le sacrifice de lui-même plutôt que de faire à la fausse discipline et au faux honneur le sacrifice de sa conscience! Vive le colonel Picquart! (*Applaudissements redoublés.*)

. . . .

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 37899.

